



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations

Question écrite n° 65830

## Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de M. le ministre délégué aux relations du travail sur le contrôle des demandeurs d'emploi par les Assedic. Afin de mettre en évidence l'efficacité et la qualité du dispositif de contrôle, il lui demande s'il envisage de mettre en place un plus grand nombre d'opérateurs de terrain attachés au contrôle des demandeurs d'emploi. De plus il souhaiterait savoir s'il entend instaurer une échelle des sanctions plus équilibrée pour garantir aux allocataires concernés par la sanction un traitement plus équitable, la seule sanction actuellement prévue par les textes consistant en la privation définitive des droits d'indemnisation et ce, quelle que soit la gravité du manquement en cause.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Guilloteau](#)

**Circonscription :** Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65830

**Rubrique :** Chômage : indemnisation

**Ministère interrogé :** relations du travail

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 2005, page 5264